

Conférence

Une approche juridique de la « guerre économique »

Demi - journée d'actualité de la Société française de droit international
Organisation scientifique : Arnaud de Nanteuil, Université Paris - Est Créteil

Mardi 31 mars 2020 - 14h/18h - Amphithéâtre B1
Campus André Boulle - 85, Avenue du Général de Gaulle, 94 000 Créteil

PROGRAMME

Propos introductifs : le droit comme arme de la guerre économique ?

Jean-Marc Sorel, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Les règles du commerce international comme armes de la guerre économique (droits de douane, subventions, contre-mesures, etc.)

Hervé Ascensio, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

La question des sanctions et la guerre économique

Jean Marie Salva, associé, DS Avocats

L'outil fiscal et la guerre économique

Alexandre Maitrot de la Motte, Université Paris-Est Créteil

Cyber-espionnage et guerre économique

Karine Bannelier-Christakis, Université Grenoble Alpes

La guerre économique et les institutions internationales : OMC, Union européenne, organisations régionales

Andrea Hamann, Université de Strasbourg



Entrée libre sur inscription : recherche-droit@u-pec.fr